

L'offre de garde
pour les tout-petits
dans le 13^e



Quelles pièces justificatives fournir lors de l'inscription ?

Avant la naissance, à partir du 6^e mois de grossesse :

- Justificatifs d'identité : carte d'identité ou passeport pour les parents ; livret de famille pour les couples mariés ou ayant déjà un enfant.
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois : quittance de loyer, facture d'électricité ou de gaz ou attestation de l'assurance d'habitation. En cas d'hébergement, fournir une attestation d'hébergement et la photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant.
- Justificatifs de ressources et d'activité professionnelle : attestation de paiement CAF et/ou numéro allocataire ; dernier avis d'imposition ou non imposition des parents ; les 3 derniers bulletins de salaire des parents ou l'attestation Pôle emploi avec avis de paiement, ou l'attestation de versement du RSA, ou une attestation de stage ou formation, ou une carte d'étudiant ; justificatif de l'employeur en cas de reprise de l'emploi.

Dans les 15 jours suivant la naissance de mon enfant :

- Copie intégrale de l'acte de naissance. Sans ce document, votre dossier ne sera pas examiné en commission d'attribution.

Comment valider l'inscription de mon enfant après sa naissance ?

Les demandes doivent être obligatoirement réactualisées tous les 6 mois au moins par courrier ou en ligne à partir des identifiants remis avec le certificat le jour de l'inscription. Toute modification concernant les choix de crèches avant les 6 mois, sauf motif particulier, ne sera pas prise en compte.

Quelle est la procédure d'attribution ?

Les commissions d'attribution se réunissent une fois par mois, à l'exception des mois de février, juillet et août. À l'issue de chaque commission, les familles sont informées de l'attribution de place par courrier. Grâce aux identifiants qui vous sont remis le jour de votre préinscription, vous pouvez suivre l'état d'avancement de votre dossier. La majorité des places est attribuée lors des commissions de printemps (avril, mai et juin), pour une admission entre septembre et novembre. Tous les dossiers non retenus lors d'une commission sont systématiquement représentés le mois suivant.

Quels sont les critères d'attribution ?

- Résider dans le 13^e arrondissement.
- Sont prioritaires :
 - situation de protection maternelle et infantile.
 - situation médicale ou handicap de l'enfant ou des parents.
 - rapprochement de fratrie.
- Pour un accueil à temps complet, exercer une activité professionnelle ou justifier d'une recherche d'emploi ou d'une formation, d'un stage ou d'une embauche imminente.
- La commission veille à assurer la mixité sociale et culturelle de l'arrondissement au sein de chaque structure.

Inscriptions, mode d'emploi :

Pour s'inscrire, il est nécessaire de prendre un rendez-vous sur le site de la Mairie ou en appelant le 01 44 08 15 95.

Il est également possible de s'inscrire par voie dématérialisée en adressant sa demande et tous les justificatifs à ma13mailepe@paris.fr.

LES STRUCTURES D'ACCUEIL MUNICIPALES

Les inscriptions sont prises
à la Mairie
au Service de l'Enfance - RIF

LES CRÈCHES COLLECTIVES

Les crèches collectives accueillent les enfants jusqu'à 3 ans entre 2 à 5 journées complètes du lundi au vendredi.

- 8, rue de la Fontaine à Mulard
- 14, rue Max Jacob (Max Jacob 1)
- 14, rue Max Jacob (Max Jacob 2)
- 18, rue du Moulin de la Pointe
- 33 bis, rue des Longues-Raies
- 21, avenue Léon Bollée
- 1, rue Barrault
- 101, rue de la Glacière
- 158, rue de Tolbiac
- 235, rue de Tolbiac
- 1, place de Rungis (Délégation Service Public)
- 21, rue des Reculettes
- 66, rue Pascal
- 11, rue Gustave Geffroy
- 37/39 rue Vergniaud
(Délégation de service public,
Association Crescendo Groupe
SOS jeunes)
- 33, rue du Javelot
(Olympiades 1)
- 35, rue du Javelot
(Olympiades 2)
- 10, rue de la Pointe
d'Ivry
- 6, rue Baptiste Renard
- 7, rue du Dr Victor
Hutinel
- 56/58, rue Clisson
- 10, rue Ricaut
- 11, rue Choderlos
de Laclos
- 1bis, rue Eugène Oudiné
- 16/23, Square Dunois
- 31, rue Dunois
- 19, rue Jean Fautrier
- 49, boulevard Masséna
(Masséna 1)
- 49, boulevard Masséna
(Masséna 2)
- 1, rue Marie-Louise
Dubreil-Jacotin
- 12, rue Duméril
- 11, rue de Campo
Formio
- 13, bis rue Jacques
Lacan (Délégation
de service public,
Association Crescendo)
- 16, promenade Claude
Lévi Strauss

LES CRÈCHES FAMILIALES

Les enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans sont accueillis 5 jours par semaine au domicile d'assistantes maternelles agréées, employées par la Ville de Paris, sous la responsabilité de la directrice de la crèche familiale. Une éducatrice de jeunes enfants les réunit régulièrement dans les locaux de la crèche familiale pour leur proposer des activités d'éveil.

- 134, boulevard Masséna
- 49, boulevard Masséna
- 33, rue des Longues-Raies
- 12, rue Duméril

LES HALTES-GARDERIES ET MULTI-ACCUEILS MUNICIPAUX

Les inscriptions sont prises
au Service de l'Enfance -
Relais Information Familles

Les haltes-garderies accueillent les enfants jusqu'à 3 ans une demi-journée par semaine minimum. La plupart d'entre elles propose du multi-accueil : un accueil en demi-journées et/ou en journées complètes pour s'adapter aux besoins des familles.

- 15, rue Caillaux
- 57, avenue d'Ivry
- 134, boulevard Masséna
- 18, rue du Docteur Magnan (multi-accueil)
- 3, rue Jean Giono (multi-accueil) -
(Délégation de service public Société People and Baby)
- 5 rue des Frigos (multi-accueil)
- 13, rue Gustave Geffroy (multi-accueil)
- 69, boulevard Auguste Blanqui (multi-accueil)
- 21/23, rue des Reculettes (multi-accueil)

LES JARDINS D'ENFANTS

Les inscriptions sont prises
au Service de l'Enfance -
Relais Information Familles

LES JARDINS MATERNELS POUR LES ENFANTS DE 2 À 3 ANS

Petites structures qui constituent une excellente préparation à l'école maternelle.

- 7, place André Masson
- 170, avenue d'Italie

LE JARDIN D'ENFANTS HUTINEL POUR LES ENFANTS DE 2 À 4 ANS

- 5, rue du Docteur Victor Hutinel

LES JARDINS D'ENFANTS PÉDAGOGIQUES POUR LES ENFANTS DE 2 ANS ET DEMI À 6 ANS

La mission des jardins d'enfants pédagogiques est de préparer l'enfant à l'école élémentaire.

- 30, rue Pinel - **01 44 24 24 00**
- 3, rue Dupuy de Lôme - **01 71 28 27 91**
- 5, rue Albin Haller - **01 45 88 26 44**
- 5, rue du Dr Landouzy - **01 45 88 27 08**

LES CRÈCHES HOSPITALIÈRES

Les inscriptions sont prises
au Service de l'Enfance -
Relais Information Familles

Pour aider les parents qui travaillent en horaires décalés ou le samedi et/ou le dimanche, des places sont réservées dans les crèches hospitalières de Broca et de la Pitié Salpêtrière.

CRÈCHE BROCA

54, rue Pascal
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi :
de 6h30 à 21h45

CRÈCHES DE LA PITIÉ SALPÊTRIÈRE

Crèche Vincent Auriol

64 bis, Vincent Auriol
Horaires d'ouverture :
de 6h30 à 19h30

Crèche Bruant

3, rue Bruant
Horaires d'ouverture :
de 6h30 à 22h

Crèche Cour d'Honneur

À l'intérieur de la Pitié,
côté bd Saint-Marcel
Horaires d'ouverture :
de 6h30 à 22h

Crèche La Rochefoucault

À l'intérieur de la Pitié,
côté bd Saint-Marcel
Horaires d'ouverture :
de 6h30 à 22h

LES ASSISTANTES MATERNELLES LIBÉRALES

Vous pouvez employer une assistante maternelle libérale agréée et contrôlée par le service de PMI grâce au service d'agrément et d'accompagnement des assistants maternels et familiaux (SAMF).

239, rue de Tolbiac - SAMF : 01 43 13 53 13

LES STRUCTURES D'ACCUEIL ASSOCIATIVES

LES CRÈCHES COLLECTIVES

La Maison des Bout'chou

Bout'chou Péan

01 43 31 22 74

9, rue de la Santé

www.lamaisondesboutchou.org

D'ici et d'ailleurs

01 45 86 15 66

21, avenue Claude Régaud

www.lamaisondesboutchou.org

La Maison Kangourou

La Maison Kangourou Auriol

01 53 34 96 85

211, bd Vincent Auriol

www.lamaisonkangourou.com

Crèche Bout'chou Chanvin

01 53 79 01 01

5, passage Chanvin

www.lamaisondesboutchou.org

Une Ronde Autour du Monde

01 43 40 32 58

8, place Farhat Hached

www.lamaisondesboutchou.org

La Maison Kangourou Peupliers

01 53 34 96 85

80, rue de la Colonie

www.lamaisonkangourou.com

LES AUTRES MULTI-ACCUEILS ASSOCIATIFS

Ozar Hatorah

01 45 35 11 36

31, rue des Cordelières

Petit Navire

01 45 84 96 20

27, rue du Javelot

Léo Lagrange

01 88 40 20 40

7, passage Madeleine

Pelletier

Crèche de la Butte aux Cailles -

La Croix-Rouge

01 45 65 12 91

42, rue Vandrezanne

La Kalabane - Fondation Œuvre

de la Croix Saint Simon

01 45 86 76 40

2, rue du Docteur Magnan

Multi-accueil de plein air,

situé dans le parc de Choisy

Outremer

01 45 65 44 44

42, rue de la Colonie

Arthur et Marine

01 53 61 22 41

6, villa Nieuport

Les inscriptions s'effectuent au sein de la structure concernée

ABC Puériculture

La Fabrique des Ours

01 45 84 54 23

107, rue Régault

www.abcpuericulture.com

Nuage d'Ours

01 53 61 49 70

2, rue Edmond Flamand

www.abcpuericulture.com

LES CRÈCHES FAMILIALES

Crèche familiale préventive Enfant présent

01 53 94 67 59

1/7, Pierre Gourdault

LES CRÈCHES PARENTALES

Les parents participent une demi-journée par semaine à l'accueil des enfants.

Pirouett'

01 45 65 96 12

147, boulevard Auguste Blanqui

Capucine et Papillon

01 45 86 60 72

35, rue Clisson

INFORMATIONS PRATIQUES

Service de l'Enfance - Relais Informations Familles

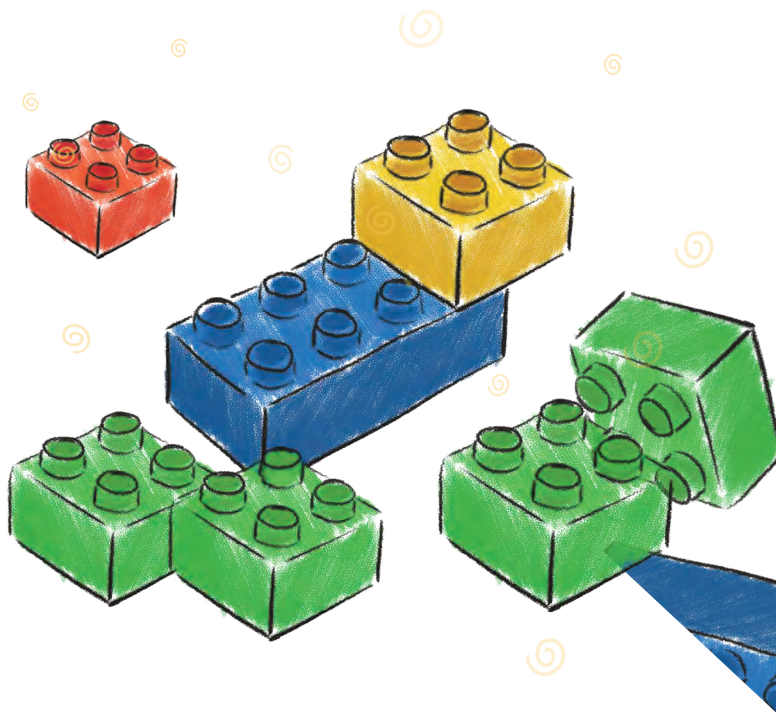
Mairie du 13^e - 1, place d'Italie (1^{er} étage, aile B)

Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 16h45

Sur rendez-vous les jeudis de 17h à 18h30

01 44 08 14 10

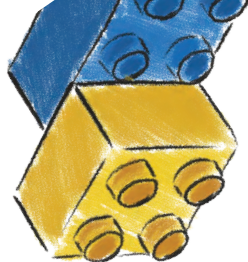
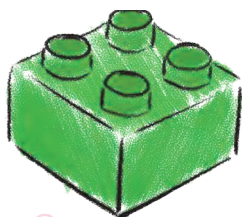
ma13mailepe@paris.fr



Et pour plus d'informations ?

- Des permanences avec les responsables ont lieu tous les vendredis sur réservation.
- Des réunions Tous modes d'accueil sont organisées une fois par trimestre à la Mairie du 13^e.

Publication septembre 2020



Inscrivez-vous à TRE13^e
en ligne : www.mairie13.paris.fr



Paris Treize



@mairiedu13



@mairie13paris

